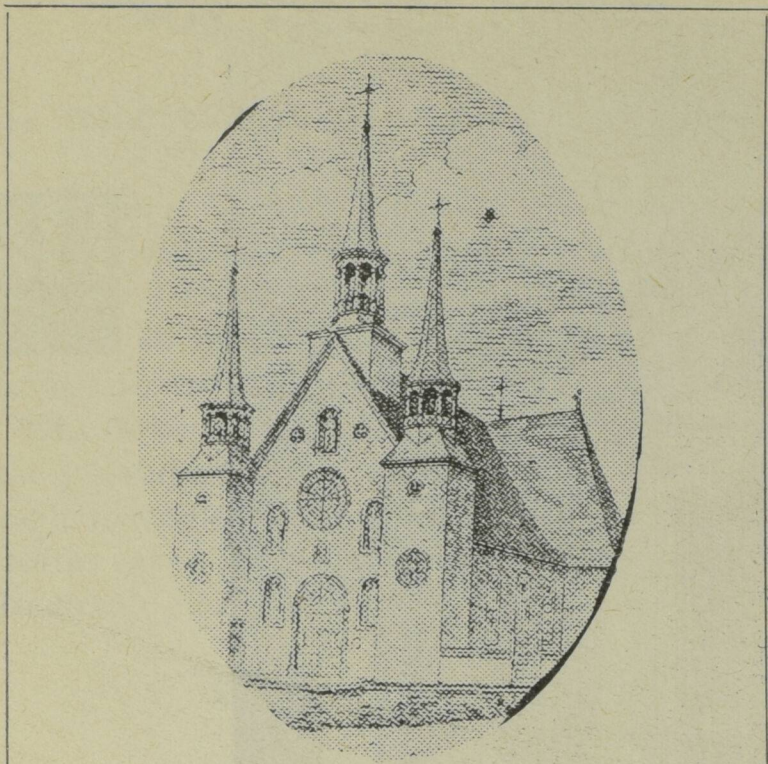




L'église de SAINTE-FAMILLE,
Île d'Orléans, construite en 1745.

Il n'en reste qu'une seule, qui s'en trouve doublement précieuse : la chapelle de la ferme de la Congrégation, à la Pointe-Saint-Charles, construite par la vénérable Marguerite Bourgeoys en 1668, et que les Dames de la Congrégation ont conservée, tout comme son ameublement, dans l'état même où les a laissés leur fondatrice. Et voilà qui est à la fois patriotique et artistique.

Une seconde, Notre-Dame-de-Bon-Secours, incendiée en 1754 et reconstruite, il est vrai, après la Cession, mais avec sensiblement la même physionomie, a été, en 1888, si misérablement restaurée qu'historiquement parlant, elle n'existe plus. Nous y reviendrons.

Trois autres seulement ont été totalement incendiées et non reconstruite : l'Hôpital-général en 1765 et dont le mur de l'abside existe encore, et l'église et la chapelle des Jésuites, en 1803.

Les neuf dernières, soit dans leur forme originaire, soit telles que reconstruites à la suite d'un incendie partiel, ont été démolies.

Et l'on supposera peut-être que ces démolitions eurent lieu il y a très longtemps, quand ces édifices n'avaient pas encore acquis de valeur historique. N'en croyez rien. Sauf la chapelle du Fort, construite de bois et démolie vers 1656, et la chapelle Sainte-Anne,

construite en 1698 et démolie vers 1721, toutes les autres ont été abattues depuis 1818.

La chapelle du Fort de la Montagne, dont la construction fut commencée en 1677, fut démolie vers 1844 pour faire place au nouveau séminaire.

L'Hôtel-Dieu, tel que reconstruit en 1733, à la suite de son troisième incendie, fut définitivement démoli en 1861.

La première église de la Congrégation, construite en 1695, fut démolie et remplacée, au même endroit, en 1786, par une deuxième église, laquelle, à son tour, fut démolie en 1860.

A sa place, l'on construisit alors Notre-Dame-de-Pitié, dont le nom, par la suite, fut si douloureusement justifié ; jolie petite église, de style plutôt roman, et qui, par son site historique et par les reliques qu'elle contenait, évoquait tout le poème, je ne dis pas seulement religieux mais encore national, de Marguerite Bourgeoys.

Or, en 1912, — est-ce assez récent ? — il fut décidé de prolonger jusqu'au fleuve le pseudo-boulevard Saint-Laurent. Sur le tracé de ce prolongement se dressait cette chère église qui, à la suite de l'expropriation que l'on sait, devint la propriété de la cité de Montréal. Pour conserver ce petit trésor, il eut fallu sacrifier, tout autour, quelques pieds de terrain, et les camions, chargés de fromage, eussent bien été forcés de faire, de chaque côté, un détour d'une vingtaine de pieds. Courant par ailleurs le risque d'être désaffectée et convertie en musée, comme la demande en fut faite par monsieur le notaire Victor Morin, il eut fallu pourvoir à l'entretien de cette église et lui payer un gardien. Le conseil municipal, toujours si judicieux et si parcimonieux dans la dépense des fonds publics, n'osa, vous pensez bien, envisager pareille éventualité. D'ailleurs, bien peu s'y intéressèrent et, par une belle matinée d'été, pleine de lumière et de vie, sans que là foule, qui se précipitait à ses affaires, lui eût accordé un dernier regard, on l'abattit, — sans pitié. Il y a des civilisés barbares tout comme il y eut des barbares civilisés...

A New-York, ce temple eût été ceinturé de bronze et couvert de fleurs.

La deuxième église paroissiale, terminée en 1678 et remplacée, en 1829, par l'église Notre-Dame, actuelle, fut démolie en 1830. Cette démolition semble avoir été nécessaire.